

## DÉLIBÉRATION n° **2024-030** de la séance du **09/07/2024**

### **OBJET : Prestations Conseil et développement en management et organisation – tarification des ateliers métiers et ateliers management**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi neuf juillet à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à la Roche-Blanche, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.  
Nombre de présents : 13    Nombre de voix : 24

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Anthony BERTHELOT, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Philippe JOUNY, Edith MARGUIN, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :**

M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,  
M. Pascal PRAS avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,  
Mme Lydie MAHE avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,  
Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,  
M. Jean-Michel BRARD avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,  
M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,  
Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN,  
M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,  
Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Anthony BERTHELOT,  
M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,  
M. Yvon LERAT avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**Mmes et MM.** Laurent TURQUOIS, Xavier BONNET, Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Alain VEY, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

#### **Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

#### **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :**

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Jacques PRAUD a été désigné secrétaire de séance.

## **Prestations Conseil et développement en management et organisation – tarification des ateliers métiers et ateliers management**

### **EXPOSÉ**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de mandat, la réflexion, initiée en 2023 en matière d'offre managériale en soutien aux employeurs et aux équipes territoriales, s'est poursuivie. Ainsi, deux nouvelles prestations sont créées : des ateliers métiers et des ateliers management.

Les ateliers métiers réunissent des agents en situation d'encadrement et exerçant le même métier afin de leur permettre de trouver des solutions concrètes en réponse à leurs problématiques managériales et métiers.

Les ateliers management permettent aux agents en situation d'encadrement de prendre du recul sur leur pratique managériale et de les aider à dépasser les difficultés du quotidien avec leurs équipes par des apports ciblés sur les situations vécues et par les échanges d'expériences avec leurs pairs.

Ces offres de service ont été testées avant lancement en mars 2024 et ont été très appréciées par les participants, ce qui justifie le déploiement et une tarification appropriée.

Celle-ci est assise sur les tarifs en vigueur au Centre de gestion à savoir les taux horaires de 89 € pour les affiliés et 105 € pour les non affiliés, soit 356€ et 420 € par demi-journée et 712 € et 840 € par journée.

La tarification est basée sur un temps de 15h par atelier (temps de préparation et temps d'animation) pour un nombre de participants compris entre 6 et 10 (6 étant le seuil d'équilibre budgétaire), soit un coût par participant de :

- 223€ pour les collectivités affiliées
- 263€ pour les collectivités non affiliées

Durant la première année de mise en œuvre, il est prévu de réaliser un atelier par trimestre.

### **DÉLIBÉRÉ**

VU le Code général de la fonction publique, et notamment son article L452-1 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Fixe** les tarifs suivants pour les ateliers métiers et les ateliers management au titre de l'année 2024 :
  - 223€ pour les collectivités affiliées ;
  - 263€ pour les collectivités non affiliées ;
- **Autorise** le Président du Centre de gestion ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour extrait conforme,  
Le président,



  
Philip SQUELARD